

NOVEMBRE
N° 11 - 2002



INFORMATIONS VERNIER

Le Blandonnet International Business Center franchit une nouvelle étape

Situé sur le territoire communal, le BIBC s'est récemment enrichi d'un second bâtiment de bureaux, encore plus majestueux que le premier inauguré voici cinq ans déjà.

En l'espace de sept mois, ce sont déjà 17 000 des 30 000 m² de surfaces utiles de ce nouveau complexe qui ont déjà trouvé preneurs. De quoi réjouir les contribuables verniolans, puisque ces

entreprises et leurs employés vont contribuer substantiellement au maintien de l'équilibre budgétaire communal.

De plus, une troisième et dernière étape est prévue pour le BIBC. Il s'agira d'un ultime bâtiment de bureaux de 18 000 m² et d'un hôtel de 238 chambres. Un chantier qui pourrait s'ouvrir début 2003.



Sommaire

Le thème

3 Le Blandonnet International Business Center franchit une nouvelle étape

Une fois entièrement achevé et remplit le Blandonnet International Business Center devrait accueillir environ 3000 personnes.

Nouvelles communales

6 Conseil municipal, séance du 1er octobre 2002

8 Nouveautés dans les bibliothèques communales

20 Vos petites annonces

25 Echos des clubs d'aînés

28 L'hiver à la Maison de quartier des Avanchets

32 Concert de Gospel

Infos-quartier

29 AHABAL : Invitation pour Noël

30 AIVV : Le corps des sauveteurs auxiliaires a fêté ses 110 ans.

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 022 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 022 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 022 306 07 60,
fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),
Via Monnet 3,

tél. 022 306 07 00, fax 022 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 022 306 07 70, le matin
Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 022 341 18 92.

Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 022 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 022 796 62 96.

Bassins couverts du 9 septembre 2002
au 9 mai 2003.

Mardi-vendredi 9h30-20h30, lundi 11h-20h30,
samedi-dimanche 9h30-17h.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 55

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 022 322 20 20

SOS Médecins, tél. 022 748 49 50

SOS infirmières, tél. 022 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 022 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 022 719 61 11

urgences 022 719 60 00

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 022 420 34 00, de 9h à 17h

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaire
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur trois de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 022 420 35 00,
de 9h à 17h. Av. du Lignon 78.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne d'Avanchet, tél. 022 420 35 50,
de 9h à 17h. Rue du Grand-Bay 18.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 70,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage

de 9h à 12h
Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aire-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.

Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 20 - Fax 022 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier
offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 11 décembre 2002

Délai rédactionnel 18 novembre 2002

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Le BIBC franchit une nouvelle étape

Une fois entièrement achevé et rempli, soit vers 2006 si tout se passe normalement, le complexe du Blandonnet International Business Center (BIBC) accueillera environ 3000 personnes. Quant à son coût global, il devrait s'élever à environ 420 millions de francs. A l'origine de cette opération complexe, la société R.I. Realim détenue par la famille Bendavid Ohayon (lire plus loin le portrait sommaire du chef de famille).

Parcelle idéalement située

Rien ne prédestinait la famille Ohayon à développer la zone de Blandonnet, située entre l'autoroute de contournement, la voie CFF, la route de Pré-Bois et la route de Meyrin. A l'origine, ces terrains avaient été acquis par le promoteur Jean-Pierre Magnin au début des années quatre-vingt.

Jean-Pierre Magnin avait obtenu l'autorisation de construire définitive voici un peu plus de dix ans, soit en mars

1992. Mais vu la hauteur de son endettement d'alors et sa difficulté à faire face à ses engagements bancaires, il ne parvient pas à décrocher de nouveaux crédits.

Dans le même temps, des menaces relatives à un possible départ du TCS du canton planent. En effet, le TCS souhaite quitter ses locaux du centre-ville et les liens contractuels avec Jean-Pierre Magnin ont été rompus. C'est alors que le conseiller d'Etat Olivier Vodoz, à la tête du Département cantonal des finances, et Dominique Ducret, conseiller national et président de la Banque Hypothécaire du Canton de Genève, viennent chercher le bâtisseur Abraham Bendavid Ohayon. Nous sommes en 1992.

Nos élus d'alors peuvent se féliciter de leur intervention puisque le TCS a pris possession de son nouveau siège suisse en octobre 1997. Et à ce jour, même s'il arrive que l'on reparle d'un départ du TCS sous des cieux alé-

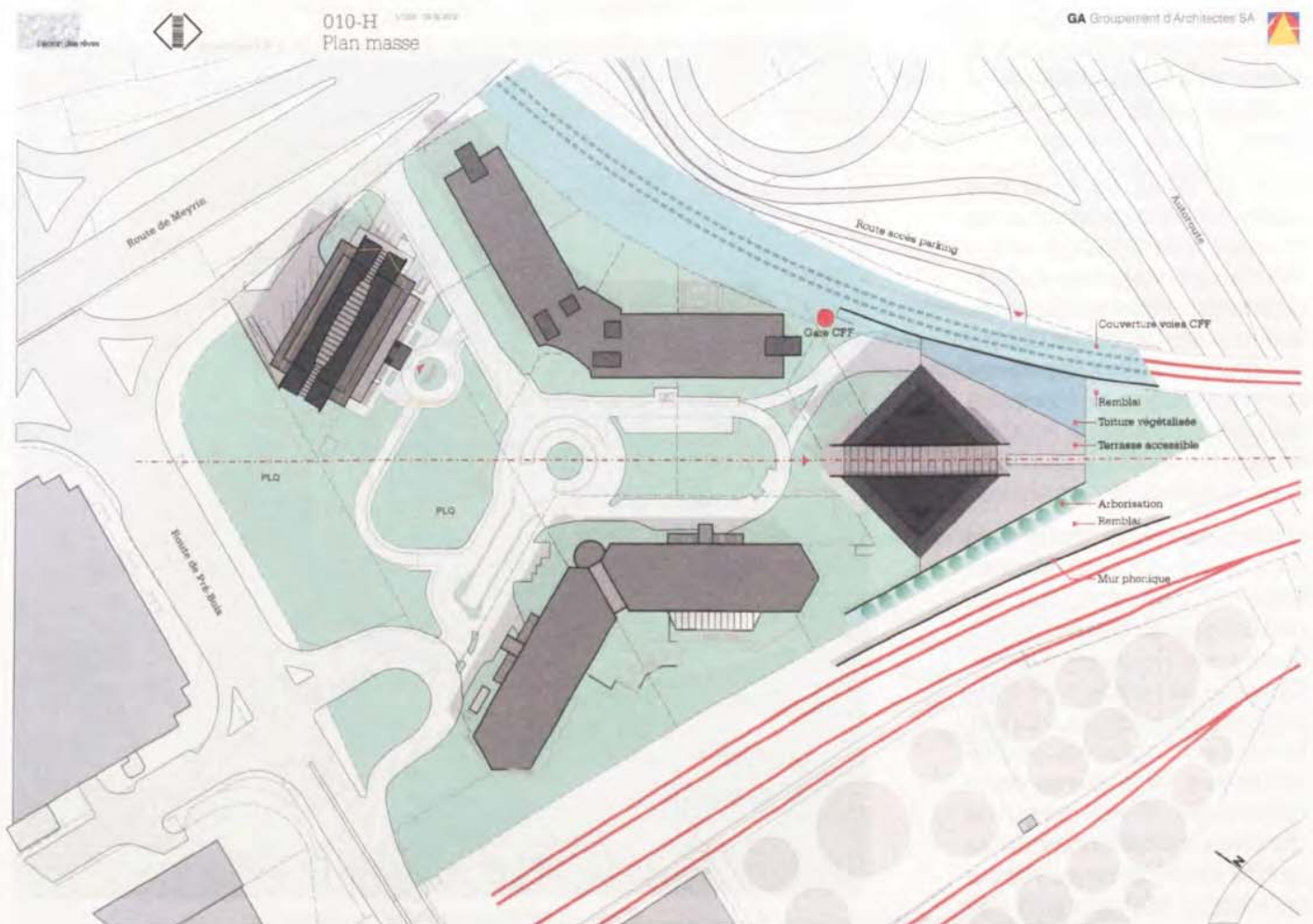
maniques, rien de sérieux n'est à prévoir à moyen terme.

Inauguré par Flavio Cotti

Avant de reprendre les parcelles de Blandonnet à Jean-Pierre Magnin, la famille Ohayon va négocier dès le printemps 1993 avec les deux banques détentrices des hypothèques grevant les terrains : le Crédit Suisse (27,7 millions) et la Banque financière de la Cité (11 millions). Une fois ce problème réglé, il s'agissait de trouver un établissement bancaire d'accord de participer au financement de la première étape du BIBC.

Finalement, cela sera la Banque Cantonale de Genève (BCGe) qui s'en chargera partiellement. Les quelques 18 500 m² de surfaces construites auront coûté avec le terrain environ 90 millions de francs à RI Realim, y compris 364 places de parking en sous-sol.

Le TCS occupe à lui seul les trois



Le BIBC franchit une nouvelle étape

quarts du bâtiment, dit DEF, soit environ 13 800 m². D'autres ont rapidement suivi, citons la Fédération routière internationale, l'Alliance internationale du Tourisme, Air Total, T Systems Multilink ou encore le poste de quartier de la gendarmerie genevoise établie au rez-de-chaussée. Il couvre 18% du territoire genevois, soit notamment Meyrin, le Lignon, les Libellules et les Avanchets. Globalement, ce sont environ 750 à 800 personnes qui s'activent quotidiennement dans le DEF, dont environ 400 rien que pour le TCS.

Précisons encore que le 5 mars 1998, c'est le Président de la Confédération, le tessinois Flavio Cotti, qui a inauguré officiellement le siège du TCS, profitant de l'ouverture du Salon de l'auto.

Plan localisé de quartier

Dans le cadre de l'aménagement des terrains de Blandonnet, un plan localisé de quartier (PLQ) avait été adopté vers 1986 par le canton, avec l'aval de la commune. Outre le bâtiment DEF de 18 500 m², ce plan prévoyait encore un second bâtiment d'environ 29 800 m², un troisième de 18 000 m² et un hôtel.

C'est au début de 2002 que s'est achevée la construction de l'immeuble ABC. Sa construction n'aura nécessité que vingt-deux mois contre vingt-sept mois pour la première étape. Cet immeuble de 29 800 m² de bureaux sur neuf étages se complète par trois sous-sols de 8000 m² où loger les dépôts, les archives et les installations techniques.

Le concept architectural original est l'œuvre de Lord Norman Foster en personne, l'un des plus célèbres architectes, auteur du nouveau Reichstag à Berlin. Climatisé, le bâtiment ne comporte pas de fenêtres ouvrantes. Il n'est pas non plus équipé d'interrupteurs. A la pointe de la technologie, il est conçu de manière à pouvoir fonctionner au gaz, à l'électricité ou au mazout en fonction de l'évolution des

coûts de ces différentes énergies. Chaque étage se compose de deux demi-plateaux de 1300 m² environ chacun.

Ri Realim a ciblé les entreprises pouvant louer au minimum un demi-plateau. Elle ne semble pas s'être trompé. A ce jour, sur 29 800 m², elle a loué près de 17 000 m². Les locataires sont: la multinationale américaine Gillette, laquelle a choisi Genève pour installer son siège pour l'Europe (pour 220 personnes à terme), l'américain VeriSign (un demi-plateau), la mission auprès des Nations-Unies de Taïwan (140 personnes actuellement), la Fédération internationale de basketball (FIBA). Des discussions sont également en cours pour le siège pour l'Europe de l'américain Polo Ralph Lauren Inc. (300 personnes à terme). A cela, il faut ajouter le restaurant de 450 places qui sera exploité par le géant Compass. Il sera inauguré le 21 novembre 2002. Et enfin, la société PM Property Management en charge

de la maintenance technique et de l'entretien du bâtiment. A terme, on estime à près de 1400 personnes, le nombre d'employés qui évolueront dans le bâtiment ABC. Précisons que cette seconde étape a représenté un investissement global de près de 160 millions de francs, couverture partielle des voies CFF comprise.

Et la suite ?

Le PLQ entré en force prévoit encore la construction de deux bâtiments de moindre gabarit. Il s'agira d'une part d'un troisième bâtiment administratif, disposant quant à lui de surfaces minimales de 250 m² cette fois-ci. Le dépôt de la demande de construire définitive remonte au moins de juillet dernier. Il devrait comporter près de 18 000 m² de surfaces de bureaux réparties sur dix étages. L'objectif est d'ouvrir ce chantier début 2003.

D'autre part, il est prévu un hôtel de 238 chambres. Il s'agira d'un quatre étoiles.



Photo de synthèse de l'hôtel de Blandonnet

Le BIBC franchit une nouvelle étape

Deux groupes internationaux faisant partie des plus grands groupes mondiaux sont sur les rangs. Une demande d'autorisation de construire a été déposée en août dernier. Ensemble ces deux constructions vont représenter un nouvel investissement de 160 millions de francs environ, financé partiellement par un autre groupe bancaire que la BCGe.

S'appuyant sur une petite structure très performante, la famille Bendavid Ohayon aura permis de tirer le meilleur parti de cette bande de terrains proche des grands axes de circulation, et ce pour le profit de la commune.

Serge Guertchakoff



Un sacré parcours

L'homme cultive la discrétion. Très peu de gens peuvent prétendre le connaître. Il faut dire que le parcours d'Abraham Bendavid Ohayon est peu commun. A 15 ans, il obtient une bourse de la communauté israélite du Maroc, après avoir suivi les cours de l'Ecole industrielle à Casablanca.

En 1950, il débarque à Grenoble pour participer à un jamboree scout. Puis, par curiosité, il vient visiter Genève. Il débarque ici le 1er septembre 1950, à l'âge de 16 ans. Il se fait héberger à l'ORT à Anières. En parallèle à ses études au sein de l'ORT, il étudie aux Cours industriels du soir. Il ne repartira qu'en février 1954 pour retourner travailler au Maroc. Mais il quittera finalement ce pays peu avant la guerre de 1957, à la demande de sa future épouse. De sa formation d'ouilleur, il a acquis la rigueur et la précision. Deux qualités qui lui seront utiles tout au long de son parcours professionnel.

Dans l'industrie, puis vendeur de voitures

Son premier job, un stage, se déroulera à Vernier, chez Habib. Puis viendra Motosacoche, puis les Charmilles, puis Sécheron. Pour nourrir sa famille, il se met alors à vendre des voitures chez Binggelli et Mülhebach à la route de Lausanne, sans avoir lui-même de permis de conduire. Il devient le meilleur vendeur de voitures Renault pour la Suisse.

Un jour, l'ancien chef de la police vient le voir, un certain Knecht. Abraham Bendavid Ohayon s'était mis à participer à des rallyes automobiles avec le neveu de Knecht comme mécanicien préparateur. Il le convainc de s'associer avec son neveu et d'ouvrir leur propre garage.

C'est ainsi qu'ABDO ouvre son garage en 1962 à l'avenue Louis-Casaï, à côté de la pépinière Boccard. Il y travaillera jusqu'en 1967.

Peu après il débute sa carrière dans l'immobilier en construisant l'église des Mormons juste derrière son garage. En 1969, il enchaîne en réalisant un bâtiment en prolongation de l'hôtel 33 à l'avenue Louis-Casaï encore.

Les opérations vont se succéder sans interruption. Il estime avoir construit l'équivalent d'un demi-million de m² depuis le début de sa carrière. Il a même eu l'occasion de pratiquer ce métier dans les années soixante en Espagne, entre Valence et Alicante. Citons encore l'opération délicate du triangle de Villereuse où il a su mettre tout le monde d'accord, dans un dossier pourtant explosif.

Depuis quelques années, son fils Dan l'épaule au sein de RI Realim.

S.G.

Présidée par Myriam Martenet, la séance débute avec la prestation de serment de Nicolas Roll, en remplacement de Mathias Buschbeck (E).

Mme le Maire Gabrielle Falquet transmet diverses communications :

- Le nombre d'habitants à fin août s'élève à 29 974 personnes. Le chômage subit par contre une légère décreue à la même date à 754 (-19). A ce chiffre, il faut ajouter 359 demandeurs d'emploi non chômeurs, un chiffre également en baisse.
 - Le Conseil administratif a reçu plusieurs démissions de la part d'éducatrices et d'auxiliaires des institutions de la petite enfance pour la nouvelle année scolaire. Ces postes ont pu être repourvus, non sans difficulté.
- En outre, il a procédé à plusieurs engagements durant l'été. Carole Penelas comme responsable de projets dès le 1er août 2002. Philippe Buchs comme mécanicien poids-lourds en remplacement de Jean Wider qui prendra sa retraite prochainement. Par ailleurs, compte tenu de l'accroissement du volume des documents, le Conseil administratif a mis en place un service de coursier qu'il a confié à Jacqueline With, laquelle a été remplacée à la réception par Sandra Broch. Enfin, deux nouveaux contrats pour des apprentissages d'employés de commerce ont été signés.
- La gestion du local du club des aînés des Libellules le week-end a été reprise par la commune qui dispose ainsi d'un nouveau lieu de réunion pour la population.
 - Le président du Département cantonal de l'aménagement a confirmé qu'il acceptait la proportion de 2/3 de loyers libres et 1/3 de loyers subventionnés pour le projet de PLQ du chemin de Sales.

Lors d'une entrevue avec Mme Spoerri, le Conseil a pu confirmer aux autorités cantonales l'intérêt qu'il portait à ce projet et a reformulé sa demande de soutien de la part du canton avant de pouvoir poursuivre le projet. La délégation de proximité du Conseil d'Etat a mandaté Elisabeth Reusse-Decrey pour représenter

l'Exécutif cantonal au sein du groupe de travail déjà constitué.

Pétition

Le Conseil municipal prend ensuite connaissance d'une pétition relative au manque de sécurité du chemin des Sellières. Elle est munie de 282 signatures. Les élus l'envoient pour étude en commission.

Deux projets de délibération du Conseil administratif (DA) sont présentés. La première est relative à une modification des limites de zones dans le secteur allant de la limite communale du Grand-Saconnex, au nord, et de l'Aéroport international de Genève, à l'ouest, jusqu'aux emprises de l'autoroute et de l'échangeur de Meyrin. Ce périmètre est constitué de 71 parcelles, sur les communes de Meyrin et de Vernier, représentant une superficie de 192 600 m². Cette modification répond en premier lieu à la volonté d'améliorer les conditions d'utilisation du périmètre restreint compris entre la route de Meyrin, la route de Pré-Bois, le chemin Taddéoli et l'autoroute. Un hôtel devrait s'y bâtir, de même qu'un centre administratif. Il est donc nécessaire de procéder à un toilettage des zones existantes, afin de mettre en conformité l'ensemble de ce secteur avec l'affectation réelle des terrains, et de consolider la zone d'activités existantes dans le secteur, marquée par les réalisations de Blandonnet et de l'ICC.

Un petit bois de 2350 m², dernier témoin d'une ancienne forêt qui occupait une grande partie du territoire compris entre Cointrin et le Nant d'Avanchet, a subsisté à la réalisation des infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires qui ont profondément marqué le site. La surface de ce bois sera portée à 3350 m², répondant ainsi à une compensation en boisement exigée dans le cadre de la réalisation de l'autoroute.

Le reste de la zone sera regroupé en zone de développement 3. Un vote immédiat est proposé et accepté.

Nant de la Noire

Une demande de crédit de 345 000 francs a été envoyée pour étude en

commission. Cet argent est destiné à financer l'aménagement et la restauration de l'embouchure du Nant de la Noire. Le volume de terre à déblayer pour permettre la remise à ciel ouvert est important, de l'ordre de 850 m³, dont 150 m³ de terre végétale qui sera réutilisée pour la végétalisation des rives. Le lit atteindra une largeur maximum de 8 mètres au niveau de l'embouchure.

Trois motions sont ensuite présentées. L'Alliance de gauche invite le Conseil administratif à conduire des négociations avec des entreprises de pompes funèbres (voire avec la Ville de Genève) de manière à pouvoir déposer un projet de délibération proposant la prise en charge gratuite par la commune d'un service funèbre de base lors du décès de l'un de ses habitants. Le coût pour la commune est estimé à 125 000 francs par année. Mme le Maire, insiste pour qu'un réel débat aie lieu en commission afin de discuter de la signification de la gratuité. Finalement, le renvoi en commission est rejeté, au profit du vote immédiat.

Ligne 7

La seconde motion passe également la rampe du plénum. Le groupe radical invite le Conseil administratif à négocier avec les TPG pour que la ligne 7 revienne à une cadence de 7 à 8 minutes comme par le passé.

La conseillère administrative Nelly Buntschu prévient les élus que cela risque d'entraîner un surcoût pour Vernier de 500 000 francs.

La prise en considération est néanmoins acceptée, ainsi que son renvoi au Conseil administratif.

La troisième motion a été envoyée pour étude à la commission de l'environnement, des transports et de la sécurité. Egalement issue des rangs radicaux, elle invite l'exécutif communal à exiger avec chaque nouveau plan localisé de quartier (PLQ) qu'une étude soit élaborée par un organisme compétent portant sur la circulation du périmètre concerné et sur la problématique des parcs sur rues.

Un postulat présenté par Daniel Hauenstein (ADG) est ensuite refusé.

Il demandait de modifier la réglementation cantonale sur la tranquillité publique, et plus particulièrement le passage relatif aux souffleuses à feuilles équipées d'un moteur à explosion. L'élu aurait souhaité restreindre encore la période et les heures auxquelles ces engins peuvent fonctionner. Radicaux et écologistes se sont abstenus, tandis que socialistes et démocrates-chrétiens refusaient, les libéraux étant partagés.

S.G.

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 17 décembre 2002 à 20h30

Habitant Aire depuis plus de 40 ans, ma famille et moi-même souhaiterions apporter quelques commentaires et réactions à la suite d'un événement qui a bouleversé nos vies.

J'ai appris que la personne impliquée dans le terrible accident ayant coûté la vie à notre cher cousin le vendredi 14 juin dernier au chemin des Sellières faisait circuler une pétition pour que la vitesse soit plus limitée et réglementée à cet endroit. Il aurait été plus correct et à propos de mentionner sur cette pétition la vitesse des camions et des autos.

A l'heure actuelle, le dossier concernant l'accident est en attente du compte rendu de l'expert mandaté et les responsabilités n'ont pas encore été définies.

Je m'étonne et m'interroge au sujet des motivations et de la valeur d'une telle pétition quand la personne impliquée dans l'accident n'a pas jugé décent et normal de présenter, si ce n'est des excuses, peut être au moins des regrets à la famille mais a simplement estimé que « le chemin de la victime devait s'arrêter là... ». Vitesse ou non à cet endroit la visibilité est maximum. C'est ajouter l'insulte à la peine que nous avons et faire sous-entendre qu'il était responsable de l'accident par une vitesse inadaptée.

Toutes les signatures collectées n'effaceront pas la responsabilité du véhicule qui a coupé la route.

D'autre part, nous demandons encore une fois instamment aux personnes qui enlèvent les fleurs déposées sur les lieux de l'accident de respecter ces témoignages de sympathie comme cela se fait sur d'autres lieux d'accident.

F. Pfyffer-Gertsch

Des enfants roumains présentent le folklore de leur pays

L'association Vernier-Arduzat, en collaboration avec l'Association pour l'aide aux personnes âgées de Roumanie du Dr Lakatis et de l'Association culturelle artistique des Roumains-Suisses, présidée par M. Mustata, a eu le plaisir d'accueillir, avec l'aide des autorités de Vernier, du 18 au 23 septembre, le groupe folklorique « **Raraul** » de la Maison de la culture de Campulung Moldovenesc en Moldavie (Roumanie).

Cet ensemble, fondé en 1995 par un sylviculteur de la région, M. Ilie Filimon, associé à un professeur de musique M. Nata Barsa, est composé de filles et garçons entre 10 et 15 ans qui chantent et dansent avec plaisir les traditions et coutumes des diverses régions de la Roumanie.

Cet enthousiasme juvénile les spectateurs ont pu l'apprécier lors des pres-

tations du groupe, notamment à l'Aula des Ranches, le 19 septembre, et à l'Arteplage d'Yverdon à Expo 02.

manifestation « La rue est à vous » organisée le dimanche 22 à Vernier-Village.



Hébergés à Vernier, grâce à l'aide et le soutien des autorités verniolanes, les jeunes artistes ont voulu présenter, en guise de remerciements, leur programme aux aînés de la commune l'après-midi du 19 septembre au Club des aînés du Lignon et participer également à la

Le public a pu ainsi découvrir les diverses facettes de la richesse des danses, musiques et costumes du folklore de Roumanie présentés par de jeunes artistes dont la valeur n'attend point le nombre des années.

Bibliothèques communales de Vernier

Vous avez aimé (ou pas) le film 🎬, vous adorerez le livre 📖 :

Embrassez qui vous voudrez 🎬 = 📖 *Vacances anglaises* de Joseph Connolly

🎬 *Le Pianiste* 📖 de Wladyslaw Spilman

🎬 *Balzac et la petite tailleuse chinoise* 📖 de Dai Sij

Minority report 🎬 = 📖 *Le père truqué : nouvelles*, de Ph. K. Dick

Comme un garçon 🎬 = 📖 *A propos d'un gamin*, de Nick Hornby

🎬 *L'Adversaire* 📖 de Emmanuel Carrère

🎬 *Créance de sang* 📖 de Michael Connelly

🎬 *Dragon rouge* 📖 de Thomas Harris

🎬 *La Mémoire dans la peau* 📖 de Robert Ludlum

🎬 *Corto Maltese en Sibérie* 📖 de Hugo Pratt

🎬 *Adolphe* 📖 de Benjamin Constant

🎬 *La Somme de toutes les peurs* 📖 de Tom Clancy

🎬 *Possession* 📖 de Antonia S. Byatt

De nombreuses nouveautés (romans, BD, documentaires) vous attendent également.

Et toujours des **CD audio**

(chanson française, jazz, classique, rock, blues, ...)

et des **CD-ROM**.

Séance de prêt supplémentaire

à la **bibliothèque de Vernier**

le **lundi de 15h à 18h**.

Avanchet

Dans la galerie marchande

☎ 022 797 05 55

(heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h
Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A

☎ 022 797 16 82

(heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59

☎ 022 341 04 91

(heures d'ouverture)

Lundi : **15h-18h**
Mardi : 16h-20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD-audio gratuit)

Bibliothèques communales de Vernier

CONTES

Dès 6 ans / Gratuit

A la bibliothèque d'AVANCHET
LES MERCREDIS

20 novembre et 4 décembre
à 14 heures

A la bibliothèque de CHATELAINE
LES MERCREDIS

20 novembre et 4 décembre
à 16 heures

A la bibliothèque de VERNIER
LES MERCREDIS

20 novembre et 4 décembre
à 10 heures

A VOS AGENDAS !!!

Grand spectacle pour l'Escalade

Théâtre d'ombre par Christine Vahlé-Vachoud

Mardi 10 décembre
Maison Chauvet-Lullin à 17h

Jeudi 12 décembre
Bibliothèque d'Avanchet à 17h

et

Grand spectacle de Noël

Mardi 17 décembre
Bibliothèque de Châtelaine à 17h

Profitez de nos taux hypothécaires !

Offre promotionnelle

Dès

2 ¼ %*

* Taux pouvant être modifié selon les conditions du marché et valable uniquement pour les nouvelles affaires



**Appelez-nous, nous sommes à votre
disposition pour une offre gratuite !**

022 930 91 91

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

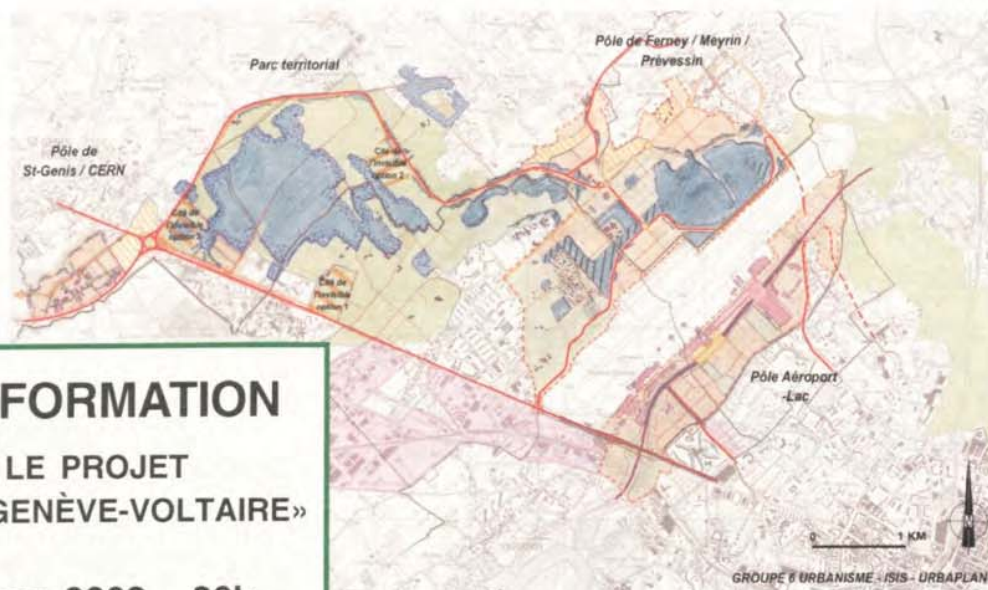
Ch. Champ-Claude 1
1214 Vernier



« LE RECTANGLE D'OR »

Sur l'initiative du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL)

Le public est convié à une



RÉUNION D'INFORMATION CONCERNANT LE PROJET «RECTANGLE D'OR / GENÈVE-VOLTAIRE»

**Lundi 25 novembre 2002 - 20h
à Meyrin**

Forum Meyrin, place des Cinq-Continents 1

Loin d'être seulement un pôle de développement économique autour de l'aéroport de Genève, le projet du Rectangle d'Or aborde plusieurs thèmes innovants et illustre une volonté politique d'un développement équilibré et harmonieux.

Ainsi, ce projet de territoire transfrontalier intègre dans sa conception et sa mise en œuvre des préoccupations d'aménagement et de cadre de vie tels que les moyens de transport, le logement, la protection de l'environnement, les équipements et les services...

Il s'appuie sur l'image internationale de Genève, sur la communication et les échanges internationaux et rassemble les activités autour de quatre axes principaux : les activités de Hautes Technologies, la dynamisation de l'accueil international, l'accompagnement aéroportuaire et le renforcement de l'organisation du territoire.

TOURNOI DE JASS Organisé par le Vernier FC

Samedi 16 novembre 2002
à la salle communale de Vernier-Place

Début des matches à 19h

Inscriptions : Sur place de 18h à 18h45
Stade de Vernier 022 341 30 64
E-mail : fcvernierjass@yahoo.fr

Participation : CHF 25.- par personne, avec 1 raclette

Bar – raclette – petite restauration

Nombreux prix

Après le tournoi : Musique, bar, cocktails jusqu'à 2h

LA MACAV

48, rue du Village
Ouverture tous les jours, sauf le dimanche et le lundi, de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30. Fermeture durant les vacances scolaires



du 26 novembre au 21 décembre

Traditionnel marché de Noël

Artisanat local
Exposition collective

LE «THEATRE DE VERNIER»

Echo de Vernier



votre troupe communale
vous informe

SHAKESPEARE : l'oeuvre



SHAKESPEARE

C'est en 1598 que, pour la première fois, on vit le nom de Shakespeare sur le texte imprimé de sa pièce «Peines d'amour perdues». Huit autres avaient déjà été publiées anonymement. C'est dès ce moment que sa popularité devint fort grande. On lui attribua même des oeuvres dont il n'était pas l'auteur.

Paradoxalement, on ne s'intéressa guère à son oeuvre tout au long du dix-septième siècle. Ce n'est qu'en 1709 qu'une esquisse biographique fut tracée par Nicholas Rowe. En 1623, le premier Folio publia les trente-six pièces dont l'authentification est indiscutable. L'ensemble de ces oeuvres forme le canon shakespearien. On y ajouta par la suite «Péricles» (publié en 1608), «Henri VIII» (1613) et «Les deux nobles cousins». Par ailleurs, six autres pièces lui furent attribuées et publiées dans le troisième Folio, en 1663. On les nomme les apocryphes.

Elles sont cependant aujourd'hui rejetées hors du canon.

Les genres traités par Shakespeare sont multiples : tragédie, comédie, pastorale, mélodrame, tragi-comédie, pièce historique. Le Folio de 1623 les dressait en trois catégories : les «Comédies», les «Histories» et les «Tragédies». On n'y trouve pas d'unité de lieu, de temps ou d'action. La scène peut se déplacer plusieurs fois en un acte; de même, des laps de temps peuvent séparer deux scènes. L'auteur aime aussi situer ses pièces un peu partout en Europe.

Ce qui a contribué à brouiller les pistes quant à l'attribution de tel ou tel texte à l'enfant de Stradford, c'est, qu'à l'époque, l'auteur n'avait aucune part à sa publication. La pièce appartenait à la compagnie qui l'avait achetée pour la jouer et qui la revendait à son tour à un imprimeur. Le texte publié était

souvent très corrompu car le manuscrit pouvait être celui du souffleur ou une copie d'un texte d'acteur avec coupures, modifications, ratures ou même une transcription sténographique. D'autre part, Shakespeare écrivait souvent en collaboration avec quelqu'un d'autre, reprenait des situations venant d'auteurs classiques. Il faut ajouter à cela que son succès incita des plagiaires à signer leur texte de son nom pour qu'ils connussent le succès. N'oublions pas de noter enfin que Shakespeare a aussi écrit des poèmes et des sonnets, particulièrement au cours des années 1592 et 1593, alors qu'une épidémie de peste avait obligé les théâtres de Londres à fermer leurs portes.

Votre «Théâtre de Vernier»

Albert Morard -12, rue de Vermont -
Tél.: 022 734 39 64

Ramassages ménagers



DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 3 décembre 2002

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 5 décembre 2002

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

DÉCHETS VALORISÉS, uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés : PET mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» disponible à la Mairie ou au Centre d'entretien au prix de Fr. 75.-.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

TENNIS de Vernier et d'Aire

Tarifs et conditions HIVER 2002/03 (26.10.2002 - 28.03.2003)

	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00
Lundi													
Mardi													
Mercredi													
Jeudi													
Vendredi													
Samedi													
Dimanche													

Heures creuses
 Heures pleines

TENNIS	Courts couverts		Courts extérieurs
	Pas chauffés	Tempérés	
Location 1 hre/court			
Tarif normal	13.--	20.--	8.--
Tarif réduit	8.--	15.--	6.--
Abonnement 11 x 1 hre/court			
Tarif normal	130.--	200.--	80.--
Tarif réduit	80.--	150.--	60.--
Abonnement 1 hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	260.--	360.--	
Tarif heure creuse	210.--	310.--	

BADMINTON	Courts couverts	
	Pas chauffés	Tempérés
Location 1 heure/court		
Tarif normal	10.--	12.--
Tarif réduit	8.--	10.--
Abonnement 11 x 1 hre/court		
Tarif normal	100.--	120.--
Tarif réduit	80.--	100.--
Abonnement 1 hre fixe/sem/court		
Tarif heure pleine	200.--	250.--
Tarif heure creuse	170.--	220.--

TVA 7.6% incluse

Tarif réduit : enfants, adolescents jusqu'à 18 ans, AVS-AI, apprentis, étudiants.
(Les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement sur les locations à l'heure)

Pour tout renseignements et/ou inscriptions

- Service des sports (022 / 306.07.70 - lu-ve de 7h30 à 11h45)
- Tennis de Vernier (022 / 341.18.92 - tous les jours de 9h à 22h)
- Tennis d'Aire (022 / 796.21.98 - tous les jours de 9h à 22h)

TOURNOI DU JEUNE GENEVOIS JEUDI 5 SEPTEMBRE 2002

Le tournoi du jeune genevois organisé par le VERNIER FC, a connu cette année un franc succès.

En effet, 36 équipes se sont affrontées avec plaisir et fair-play de 8h à 19h45 sans pause officielle à midi.

Ce tournoi représente 108 matchs joués soit 36 matchs pour chaque catégorie. Ce tournoi concernait les catégories de Juniors C, D et E. A noter que ce tournoi s'est déroulé sans aucun accident pour le plaisir de plus de 400 garçons de tout le canton.

Nous aimerions remercier La Ville de Vernier, plus particulièrement son Service des Sports qui a tout mis en oeuvre pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions (état des terrains et préparation des vestiaires). Des remerciements également à l'intendance et la buvette qui ont servi près de 700 repas. Merci également au comité d'organisation, aux arbitres et autres officiels qui ont oeuvré à la formidable réussite de cette merveilleuse fête du football et de l'amitié.

Voici les résultats :

Juniors C

Vainqueur VERNIER FC
2e BENFICA ARVE Score 1-0

Juniors D

Vainqueur FC ONEX
2e FC SIGNAL BERNEX Score 10-9
après tirs au buts

Juniors E

Vainqueur FC VEYRIER
2e CS ITALIEN Score 2-1

Fort de ce formidable résultat le Comité d'organisation est enthousiaste pour renouveler l'expérience en 2003. Rendez-vous donc le Jeudi 11 septembre 2003.

VERNIER FC
Mouvement Juniors
A.TOLLOT Ph.HENCHOZ

ECOLE SUISSE DE SKI ALPIN ECOLE SUISSE DE SNOWBOARD

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés)

Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés)

Organisés par le service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes - 4 mercredis (à choix) :

1ère période du 8, 15, 22 et 29 janvier 2003

2ème période du 5, 12, 26 février et 5 mars 2003

Lieu : LES HOUCHES/Chamonix (France / Hte Savoie)

Prix par période : CHF 175.- tout compris (transports, leçons de ski, remontées mécaniques, repas chaud).

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au service des sports, 30, route du Bois-des-Frères (piscine), 1219 LE LIGNON, tél. 022 306.07.70 (le matin).

à Vernier



Institut Phyto-Lyne
Si vous souhaitez amincir vos
jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.
Institut Phyto-Lyne vous propose son programme
personnalisé. 1ère séance gratuite
Av. Louis-Pictet 10b - 3° - 1214 Vernier - Tél. 022 341 04 61

Cherchons personnes ou groupes afin d'animer bénévolement «Partageons Noël» au Lignon

(musique, danse, etc., autres idées bienvenues),
le soir du 24 décembre.

Proposez-vous auprès de Stéphanie au 079 365 62 68.

Merci de votre participation.

Marché de Noël

Solidarité, partage, rencontre...

Celui-ci aura lieu

le dimanche 1^{er} décembre de 10h à 17h
dans la salle paroissiale de St-Pie X,
2, chemin du Coin-de-Terre.

Magasin du Monde, Secours Social Palestinien, Amnesty International, Partage et Aide, Camarada vous offrent la possibilité d'offrir différemment et vous attendent à cette sympathique fête de quartier où, pour vos cadeaux, vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires provenant de divers pays.

Nous vous proposons également une petite restauration, malakoffs, pâtisseries « maison », « salténias » et boissons diverses.

Le bénéfice de cette fête sera destiné à « VIREs » qui travail à la prévention de la violence dans les familles.



1602

400^{ème} Anniversaire de l'Escalade

*Grand cortège aux flambeaux
à travers le village*

*Mardi 10 décembre 2002
dès 18h30*

*Avec la participation des élèves du village, la fanfare
municipale de Vernier, une partie de la fanfare de la
compagnie 1602 et les accordéonistes de "l'Avenir" de
Châtelaine*

Soupe, saucisses, boissons, pain et fromage

Marrons et vin chaud par l'AJVV

2002

Activités créatrices

L'atelier des mini commodes en bois fut un réel succès, qui a permis aux personnes présentes de partager un moment d'amitié et de repartir avec un bel objet créé par leurs soins. Nous vous proposons les cours suivants

**Mardis 14 et 21 janvier
de 20h à 22h30 environ**

**«Introduction à la peinture sur porcelaine»
par Nathalie Hostettler**

En mars : Sets de table en bambou
(technique des serviettes)

En mai : Introduction à l'Ikebana

- Pour inscription ou renseignement : G. Monnet au 022/341.18.36.
- Coût : «Introduction à la peinture sur porcelaine» CHF 70.-, matériel compris.
- Conditions : Les cours devront être réglés lors de l'inscription et les inscriptions seront bouclées 15 jours avant le début cours. En cas de non-venue au cours les frais ne seront pas remboursés. Chaque cours est limité à 15 personnes.

Sur le mail central de Balexert

Jusqu'au 23 novembre : le plein soleil au centre avec le Valais : Exposition d'artisanat valaisan, démonstrations et dégustations de produits valaisans et vins. Collection privée « Farinet... la légende du Valais », vidéos Skieur de l'impossible et free-ride, concours avec plus de CHF 8000.- de prix à gagner, mur d'escalade et prestations musicales.

Liste des gagnants du questionnaire/concours paru dans la plaquette d'information «Vernier 2002» :

Ont gagné un bon d'achat de CHF 100.- :

Mme Alexandra Charmillot, Les Avanchets
M. Aron Grazioli, Châtelaine
Mme Jacqueline Henry, Les Avanchets
Mlle Sarah Nörenberg, Vernier
M. Gérald Ruegsegger, Châtelaine

Ont gagné un bon d'achat de CHF 50.- :

M. Mirko Arrigoni, Cointrin
Mme Agnès Benninghoff, Les Avanchets
Mme Caroline Bochatay, Châtelaine
Mme Maria Bouca, Châtelaine
Mme Claire Buquet, Vernier
Mme Irène Nicoud, Châtelaine
Mme Liliane Paccot, Châtelaine
Mme Marie-France Rimli, Les Avanchets
Mme Janine Vincent, Les Avanchets
M. Fritz Zeder, Les Avanchets

MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN 2002

Les Autorités communales vous informent que les inscriptions sont ouvertes.

Voici un extrait du règlement :

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas au vœu de la commission.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Des formulaires de candidature sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou peuvent vous être envoyés sur demande.

Le dossier doit parvenir au :

**Service culturel
de la commune de Vernier,
case postale 520, 1214 Vernier,
tél. 022 306 07 80**

jusqu'au 14 février 2003.



Nouveau à Vernier

Massages relaxants
*"Pour contrer le stress,
supprimer les tensions,
soulager les maux du corps"*

Mme Gianni MONNET

Sur rendez-vous au tél. +41.(0)79.277.81.19
203, Route de Vernier - 1214 Vernier

400^{ème} anniversaire de l'Escalade.

VENEZ NOMBREUX AU LIGNON, LE SAMEDI 7 DECEMBRE DES 11h00

Deux cortèges vous emmèneront sur le cite de la manifestation
Accueil par les communautés Protestante, Catholique et Musulmane
Pain, fromage, soupe et vin chaud servis par la Maison de Quartier d'Aïre Le Lignon

Plongez vous dans l'ambiance de 1602 !

Arquebusiers, Canon, Cavaliers, Forge, Armes Anciennes, Tambours.

Grand Concours de déguisement pour les enfants

Organisation : Association des Parents d'Elèves d'Aïre, Ludothèque d'Aïre Le Lignon*

Avec la participation exceptionnelle de :

MM. M. Antisin, Y. Benois, P. Bozon, P. Savoy et N. Studer du Genève-Servette HC

De nombreux prix vous attendent, bonne chance !

LA PROCLAMATION

Avec la Compagnie 1602, sous la conduite de son Commandant M. Didier Aulaz
Présentation des personnages historiques importants, une occasion unique pour mieux comprendre.

DU JAMAIS VU !

400 kg de chocolat

Une marmite et son décor fabriqués par les apprentis du C.E.P.T.A.

Offerte par le Comité Central du Lignon

C'est Madame Martine Brunschwig Graf qui présidera au bris de la marmite géante

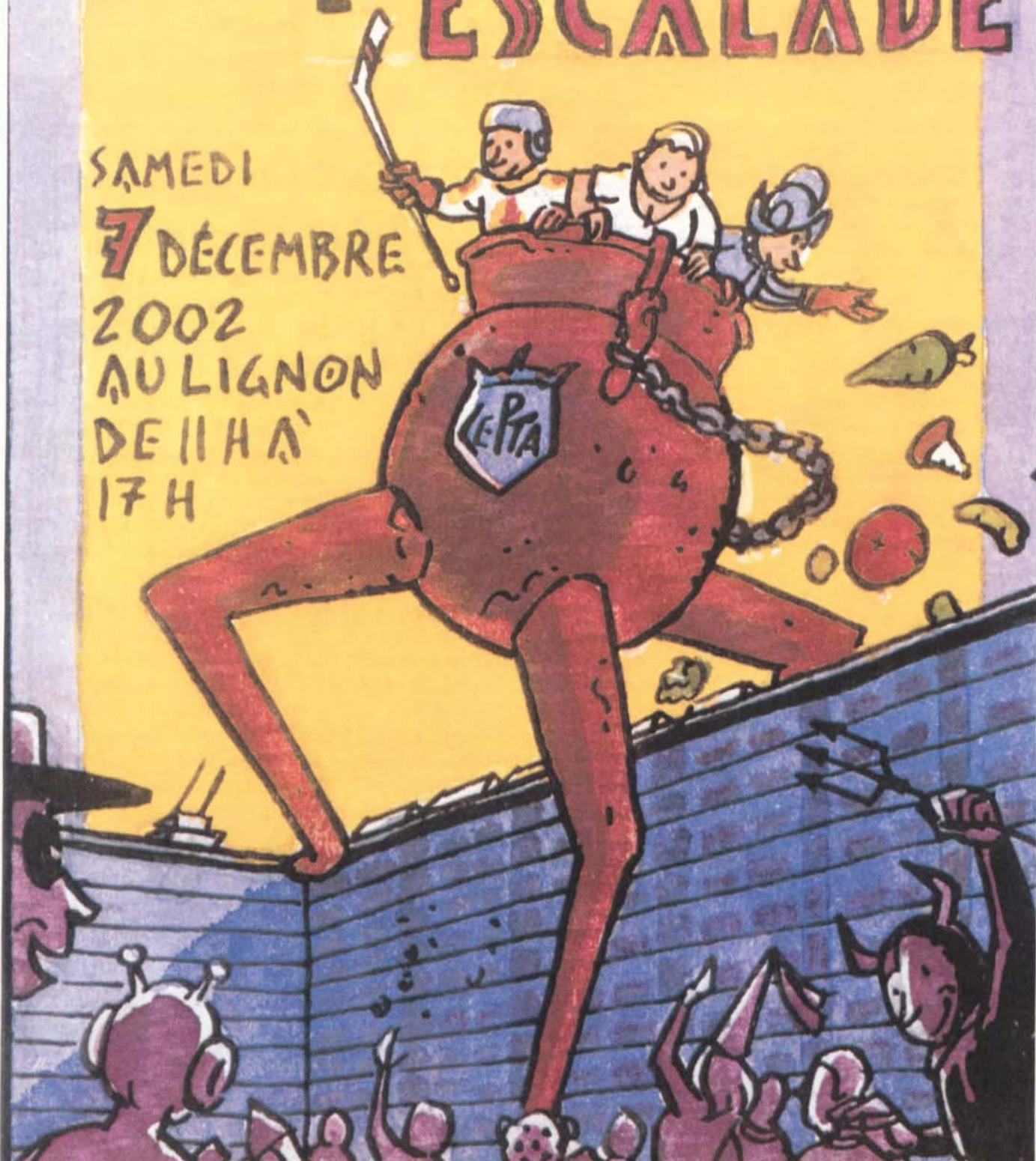
***IMPORTANT !** pour participer au concours de déguisement, retourne ce talon,
avant le 25 novembre à : la Ludothèque d'Aïre le Lignon, Case postale 205, 1219 Le Lignon.

Nom.....Prénom.....Adresse.....

Nous t'attendons sur notre stand dès 12h30.

400^E ANNIVERSAIRE DE L'ESCALADE

SAMEDI
7 DÉCEMBRE
2002
AU LIGNON
DE 11 H À
17 H



TIR AU CANON - CORTÈGES - APÉRITIF ET REPAS POUR
TOUS - DÉMONSTRATIONS PAR LA COMPAGNIE 1602
CONCOURS DE DÉGUISEMENTS POUR LES ENFANTS EN
PRÉSENCE DE JOUEURS DU GENÈVE-SERVETTE HC

QUELQUES REFLEXIONS LIBÉRALES SUR LA LEGISLATURE QUI S'ACHEVE 1999 – 2003 (2ème partie)

Après avoir analysé, dans la précédente édition, les thèmes de la petite enfance et des aînés, des bâtiments et du génie civil ainsi que des sports et de la culture, les libéraux vous soumettent leur réflexion sur trois domaines clés dont la gestion engendre des conséquences immédiates sur la vie et la qualité de vie de toutes les verniolanes et les verniolans.

Politique sociale

Les libéraux ne contestent nullement la nécessité d'une action communale dans le domaine social. Ils estiment que seule une démarche de proximité peut favoriser la résolution de certains problèmes. Ils restent cependant très critiques à l'encontre de la gestion imposée par la majorité de gauche, dans ce secteur de la vie publique.

Un observateur impartial ne pourrait que s'étonner de la concentration et de l'accumulation des prestations qui ne visent qu'un type de population, à savoir les jeunes en rupture, et regretter qu'au-delà de quelques dizaines de personnes concernées par les mesures sociales une jeunesse saine et largement majoritaire ne fasse pas l'objet d'une préoccupation suffisante de la part des autorités.

La conseillère administrative responsable n'a développé, dans ce domaine, qu'une vision limitée et centrée sur Vernier, sans s'engager, avec fermeté, dans une collaboration avec les instances cantonales. Cette politique a donc favorisé les doublons, par une vision étroite. Est-il judicieux que les prestations financières assurées par le service social de Vernier (environ CHF 800'000.-) soient versées parfois en complément des prestations cantonales gérées par l'Hospice Général ? Or, pour être efficace, une action ne peut se limiter au seul territoire communal et les liens avec les autorités du canton sont indispensables.

Environnement et aménagement du territoire

La commune de Vernier n'a jamais été épargnée par la politique volontariste du Conseiller d'Etat socialiste Laurent Moutinot, soutenu par la gauche verniolane, lorsqu'il entend, sans prendre en considération l'avis de différentes communes, imposer des déclassements et des constructions qui nuisent à la qualité de vie des habitants. Depuis 1979, la gauche verniolane, à l'exception des écologistes, n'a pas développé une politique claire pour éviter que Vernier devienne une commune poubelle.

Dans ces circonstances, les libéraux, parce qu'ils sont convaincus qu'il faut offrir à la population un cadre de vie harmonieux, se sont donc engagés dans un combat qui vise à s'opposer à tout bétonnage excessif de la commune que se soit au chemin de Buren, au chemin des Sellières ou à la route du Canada.

Les libéraux ont défendu également les habitants de Châtelaine en dénonçant notamment la volonté de supprimer des jardins familiaux du secteur Crozet-Villars et de les déplacer dans des zones peu adéquates.

Par leurs actions, les libéraux ont voulu, d'une part, privilégier la qualité de la vie de la population verniolane et, d'autre part, lutter contre les nuisances de tous ordres dues notamment aux trafics aérien, ferroviaire et routier. Les libéraux estiment de plus que la défense de l'intégrité des zones villas permet également de maintenir des poumons d'oxygène dans le territoire communal toujours plus envahi par le béton.

Finances

La situation conjoncturelle favorable a permis un budget communal excédentaire depuis trois ans. Cependant, la dette verniolane reste importante et

s'élève à 108 millions et les intérêts de cette dette grèvent le budget à raison de 12'700 francs par jour.

Depuis plusieurs années, les libéraux demandent aux autorités communales d'une part d'adopter une rigueur financière et d'autre part d'engager des efforts de rationalisation puisque la majorité au pouvoir ne le faisait pas naturellement. Cette pression a porté ses fruits.

Ils s'opposent donc à une politique qui, vu l'amélioration des finances communales, se contenterait de dépenser plus, sans penser à assainir, à long terme, la situation de la commune. En effet, pour assurer des prestations de qualité, dans le domaine social entre autre, une collectivité locale doit avoir des finances saines, ce que la gauche feint d'ignorer pour des raisons électoralistes.

Conclusion

Dans l'ensemble des domaines abordés dans ce bilan, les libéraux constatent que le Conseil administratif actuel a pratiqué trop souvent une politique à courte vue, peu cohérente et partisane.

La commune mérite mieux.

Il convient donc de trouver des hommes et des femmes capables d'avoir une vision globale des problèmes, de les gérer avec rigueur et d'imaginer des solutions innovantes. C'est pourquoi, les libéraux soumettront au verdict des verniolanes et des verniolans la candidature de Georges Zufferey au conseil administratif.

Pour le groupe libéral
Pierre Ronget

Rejoignez l'association libérale de Vernier pour développer une société **de liberté, de responsabilité et de solidarité.**

RADICAL

Avec Laurent BECK, les Radicaux ont choisi : l'EXPERIENCE à votre SERVICE.

Né à Vernier en 1944, Laurent BECK a fréquenté les écoles publiques verniolanes avant de se diriger vers le collège Calvin où il a obtenu une maturité scientifique qui lui a permis de suivre une formation universitaire en sciences économiques et actuarielles.

Aujourd'hui courtier indépendant en assurances, il s'est orienté depuis 20 ans vers la gestion de portefeuilles dans les PME, ce qui lui a permis de connaître en profondeur les préoccupations quotidiennes des patrons et du personnel, que ce soit sur le plan économique ou social.

Laurent BECK n'est pas un novice en politique. En effet, en 1975, il a été élu lors de sa première tentative au Conseil municipal de Vernier qu'il ne quittera plus jusqu'en 1987. Durant ces 12 années passées sous les couleurs radicales, il deviendra respectivement président de la commission des bâtiments, président du Conseil municipal en 1981-1982 et président de la commission des finances.



Marié et père de 2 enfants, Laurent BECK a préféré, après 3 législatures bien remplies, se retirer temporairement de la vie politique pour se consacrer au développement de sa profession et à la formation scolaire de ses enfants.

Néanmoins, Laurent BECK n'a jamais stoppé son investissement pour la commune de Vernier. En effet, outre ses engagements dans plusieurs clubs sportifs et associations d'intérêts d'habitants, il est membre co-fondateur et vice-président de la fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) qui gère quelques 130 logements sociaux sur notre commune.

Les membres du parti radical de Vernier ont plébiscité la candidature de Laurent BECK pour l'élection au Conseil administratif au printemps 2003. Avec ce candidat, vous rencontrerez un homme franc et ouvert, sensible aux besoins réels de ses concitoyens et apte, de par ses expériences politiques et professionnelles, à remettre enfin la commune de Vernier sur les bons rails.

Formé à l'école d'André CHILLIER, ancien maire radical, Laurent BECK en est le digne successeur qui permettra enfin à notre commune, la plus peuplée après la ville de Genève, de se repositionner fortement sur l'échiquier cantonal et de récupérer l'aura largement perdu au cours de ces 8 dernières années où le Conseil administratif, à majorité de gauche, était faible et inexistant.

Le Parti Radical de Vernier, second par son importance et par son nombre de sièges au Conseil municipal et premier parti de l'Entente, ainsi que Laurent BECK, candidat au Conseil administratif, se tiennent à votre disposition. Pour nous contacter, deux solutions : par courrier à ARV – case postale 419 – 1214 Vernier ou par e-mail à radical-vernier@geneva-link.ch.

Où va donc l'humanité ?

Les nouvelles ne sont pas bonnes, un climat de morosité s'installe : les attaques contre le taux d'intérêt de 2^{ème} pilier s'intensifient, l'augmentation des primes de l'assurance maladie dépassent l'entendement du simple citoyen, la bourse s'effondre, la débâcle de l'industrie du lait avec sa fermeture d'usine de conditionnement, les banques et les assurances qui licencient à tour de bras, les bureaux de poste qui ferment, des industries de pointe qui font faillite, sans parler des milliards engloutis par Swissair, la mise au chômage de milliers de personnes qui ont du mal à trouver un emploi, c'est triste mais réel.

Et parlons d'un monde où la guerre et la famine font périr des millions d'innocents.

Résistez ! Le rejet de la loi sur l'électricité montre qu'il y a des actions qui réussissent. Logement, poste, transport performants sont des sujets à défendre de toutes nos forces.

C'est pourquoi l'Alliance de Gauche vous invite à participer à ses actions et suivre ses activités tant sur les plans communal, cantonal et fédéral.

Un petit rappel : NON pour la révision de la loi sur le chômage soumise au vote le 24 novembre.

Parti du Travail – Alliance de Gauche
Case postale 5 – 1219 Le Lignon

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Petites annonces à votre service gratuitement

Transmettez-nous vos annonces par fax au 022 306 06 21, par tél. au 022 306 06 20 ou par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

Lave-vaisselle Bosch blanc 6 couverts. En parfait état, CHF 500.- (à discuter). Tél. 022 341 25 16 le matin ou dès 18h.

4 jantes «Gamapart», 15" (4 trous) avec certificat d'homologation, avec pneus été Uniroyal (195, 65, 15), pour Audi 80 et 80 Avant, bon état, le tout CHF 600.-Tél. 022 796 59 92.

1 pousse-pousse avec pare-soleil, protège-pluie, bon état CHF 60.-. 1 trotteur bon état CHF 33.-. 1 parc excellent état CHF 53.-. 1 caméra JVC GR-AX 75 VHS-C 4 luxe, zoom digital 20x, stabilisateur d'image, autofocus, chargeur et accu., excellent état CHF 600.-. Tél. 022 796 59 92.

Chaise haute CHF 15.-, siège baignoire CHF 5.-, poussette CHF 100.-, youpala CHF 100.-, mini toboggan CHF 30.-, petit toboggan CHF 45.-, cheval à bascule CHF 15.-, étagère ronde CHF 20.-. Tél. 022 796 83 35.

A vendre CHF 4500.- cause bébé : Ford Escort 2000, 2 portes, 150'000 km, année 1991, exp. février 2002, 150cv, excellent état, abs, toit ouvrant manuel, vitres et retro électriques. Tél. 022 796 32 64 (soir).

Salon cuir 3 places, 2 fauteuils, couleur havane, bon état. Valeur à neuf CHF 5170.-, cédé CHF 650.-. Tél. 022 796 07 65.

Deux Fiat Uno Turbo, pour bricoleur/s à CHF 9000.- (à discuter). Tél. 022 797 21 06.

Lave-linge. CHF 300.- à discuter. Tél. 022 797 08 87.

A votre service

T'es Timide ? Non, Tu veux montrer au monde entier ce que tu sais faire, qui tu es. Leur expliquer ce qui te choque, ce qui t'intéresse, ce que tu penses et recevoir des réactions de tous les continents. Leur donner des fichiers ou des liens pour rendre service, ou encore, te faire de la thune. Tu veux avoir ta trace sur le Web... Alors contacte-moi (022 788 28 29), je te fais ton site perso et t'apprends à éditer les pages. Je m'occupe également du référencement (ton site sur Google, p.ex). Le prix, seulement CHF 200.- (je suis étudiant en dernière année de l'eig).

Enseignement

Anglais/américain rapide par professeur expérimenté, enseign. groupes et privés, tous niveaux. M. Richard, tél. 022 796 41 52.

Sécurité publique :

C'est en améliorant la prévention qu'on garantit la sécurité !

Qu'on veuille ou non le reconnaître, il semble que l'évolution de notre société a aggravé les conditions de vie d'une partie de notre population. Les difficultés rencontrées par les adultes ont souvent des conséquences sur l'éducation et le développement des enfants.

Ceux qui proposent une solution « miracle » unilatérale à cette problématique multicausale sont des simplistes ou des populistes. Le « tout répressif », présenté encore par ces derniers, comme LA solution, a également ses limites dans les villes qui l'appliquent et amène souvent une augmentation de la violence.

Pour faire face à cela, nous voulons engager une politique nouvelle et ambitieuse fondée sur une approche différente de la politique de la sécurité publique. Elle repose sur une approche plus globale mobilisant toutes les formes de réponses aux actes de délinquance et d'incivilités, sur une démarche partenariale associant aux autorités (communales ou cantonales), l'ensemble des acteurs et partenaires. C'est une démarche qui repose sur la proximité pour agir au plus près de nos habitantes et habitants.

Pour ce faire, nous faisons des propositions, notamment :

- **Création d'un service communal à la jeunesse** : être un interlocuteur privilégié pour les autorités, les habitantes et les habitants et les partenaires des questions liées à la jeunesse, coordonner et développer le travail en réseau des professionnels et promouvoir des actions de prévention
- **Améliorer l'éclairage public** sur les chemins piétonniers, dans les lieux de passage et de fréquentation tels que préaux et parcs publics
- **Etoffer l'offre de places de crèches/jardins d'enfants** dans tous les quartiers de notre commune
- Création de **tutorat** au travers un système de bourse permettant à des adultes référents, enseignants ou éducateurs retraités notamment, de prendre en charge le suivi scolaire, éducatif, périscolaire des enfants en difficulté à l'école
- **Augmenter le nombre de travailleurs sociaux hors murs**. Notre objectif : 2 postes par quartier au minimum
- **Le droit au sport pour tous les jeunes**, soit un développement de l'accessibilité aux pratiques sportives (horaires, tarifs), la création d'équipements nouveaux et ouverts et une meilleure utilisation des structures existantes. Nous envisageons la possibilité d'engager des moniteurs sportifs de rue dans les quartiers.
- **Développer des lieux d'accueil et d'échanges sur l'exercice de la parentalité.**

Notre candidat au Conseil Administratif, **Thierry Apothéloz**, ainsi que tous les éluEs et candidatEs au Conseil Municipal, dont vous ferez bientôt connaissance dans un prochain numéro, se tiennent à votre disposition pour échanger sur ce thème (ou d'autres) :

Parti Socialiste de Vernier

Case postale 227 – 1211 Genève 28

www.socialiste.ch/vernier

Email : socialistevernier@yahoo.fr

Tél. 079 780 24 70





Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaîne

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Près de chez vous

**Cabinet d'acupuncture
et de phytothérapie chinoise**

Sommer Stéphane
Praticien diplômé

022 797 33 93
079 540 44 28

140, rte d'Aire

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



Armando Amore
Conseiller à la clientèle

Téléphone +41 22 949 01 37
Mobile +41 79 200 70 51
Téléfax +41 22 949 01 51
armando.amore@basler.ch



**Votre assureur toutes branches
à Vernier**

- Analyse de portefeuille
- 3ème pilier / rente viagère, prime unique
- Assurance ménage, voiture, PME, bâtiments
- Cpp, 2ème pilier

Agence Générale Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
Case postale 92
1211 Genève 13
www.baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



17 Prom. Champ-frechets
1217 MEYRIN Tél : 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

OFFRE 12 MOIS

FR. 790.-

(facilité de paiement)

**TOUTES HEURES
TOUTES PRESTATIONS**

**Nouveau:
Latino Move**

Des petits Roumains en vacances chez nous !

Dès le début de l' « Opération villages roumains », en 1992, les Autorités de la commune de Vernier, par la voix de M. André Chillier, Maire, avaient lancé une invitation aux enfants de l'école primaire d'Ardusat (commune attribuée à Vernier) à venir passer quelques jours de vacances dans des familles de notre pays, afin de découvrir un autre mode de vie, une culture et des loisirs différents.

Après une courte interruption, l'Association Vernier-Ardusat, qui avait repris à la demande des Autorités vernioloises cette action, a décidé de mettre au programme de son activité 2002 l'organisation du camp de vacances pour des enfants des trois écoles de la commune d'Ardusat.

Avec l'aide des autorités qui ont mis gracieusement à disposition le « Chalet d'En Haut » à Planachaux, cinq garçons et 7 filles, entre 10 et 13 ans, des villages d'Ardusat, Coltiréa et Ariesu de Câmp dans la commune d'Ardusat, accompagnés de trois institutrices, ont séjourné du 14 au 27 juillet dans ce charmant coin du Valais.

Les responsables de ce séjour, M. Marc-Henri Brelaz et Mme Ruth Fuchslin, ont mis sur pied diverses activités (visites, piscine, excursion en montagne, etc.) afin d'offrir aux petits invités des journées agréables et distrayantes dans notre pays.

L'association a profité également du car transportant les enfants pour offrir aux écoles du matériel scolaire, qui fait toujours défaut en Roumanie, ainsi que des livres en français pour la bibliothèque de l'école (don du Cycle d'orientation de Vuillonex à Confignon).

Cette opération, dont le budget s'élève à près de CHF 10'000.- (transport Roumanie-Suisse et retour, visas, taxes, nourriture, animations, etc.) a été rendue possible grâce au

soutien des autorités et de généreux donateurs qui ont répondu favorablement à notre souscription, dont le compte reste ouvert à la Banque Raiffeisen Genève-Ouest / 12-1354 - 2 / compte 5077001 80210 / Ass. Vernier-Ardusat, pour les personnes qui voudraient encore nous apporter leur aide.



VENTE DE JOUETS D'OCCASION 2002

Comme chaque année, l'équipe du TROC LIGNON JOUETS organisera sa traditionnelle vente de jouets à la Salle des fêtes du Lignon:

Vente : **MARDI 3 décembre 2002**
de 14h à 20h

Réception des articles: **Lundi 2 décembre 2002**
de 14h30 à 21h

Si vous souhaitez vendre des objets, appelez au 022 341.18.36, et nous vous ferons parvenir la marche à suivre (comment rédiger sa liste, emballer et étiqueter les objets), vous éviterez ainsi problèmes et attente lors de la réception des articles le lundi.

Notre système a changé en 2001 !

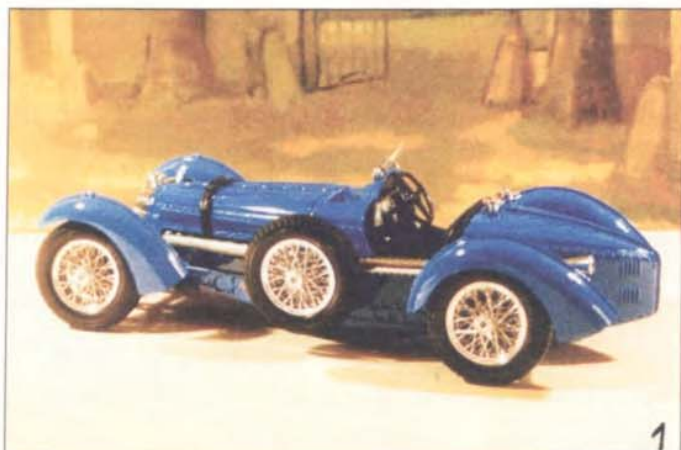
Boutique 2000 du déjà porté Le Lignon

Parking de l'école du Lignon
(entre l'église catholique et le jardin Robinson)

**Vente et achat de vêtements,
déjà portés, en excellent état
et à très bas prix,
pour enfants et femmes.**

Tous les lundis de 14h à 17h,
1^{er} lundi du mois de 14h à 19h,
sauf vacances scolaires et jours fériés.

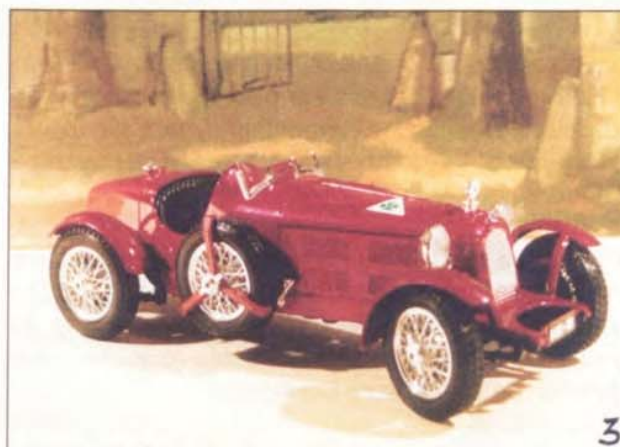
Vous avez dit «violon d'Ingres» ?



Que pensez-vous de cette jolie collection dont nous ne pouvons malheureusement présenter que quelques exemplaires ? N'est-ce pas que ces maquettes - toutes achetées dans des supermarchés - sont «mignonnes» devant ce décor rustique, oeuvre d'un peintre anonyme récupérée dans un grenier.

Il y a des tas de détails intéressants que l'on découvre en examinant ces voiturettes de près: les portes s'ouvrent, les roues sont manœuvrables par le volant, le capot-moteur également mobile permet d'examiner - en tout cas extérieurement - une mécanique présentée avec soin...

Ne croyez surtout pas que ces maquettes sont hors de prix: en moyenne Fr. 25.- chaque ! A ce prix-là, il ne reste plus qu'à encourager notre collectionneur à poursuivre ses achats. Il y a même parfois des «actions».



Et les roues ? Rassurez-vous: elles tournent!
La marque ? Burago; la fabrication ? italienne;
l'échelle ? 1/18

1- Bugatti 1934 / 2- Mercedes Benz 1935 / 3- Alfa Romeo 2300 Monza 1934 / 4- Alfa Romeo 2300 spider 1932 / 5- Alpine Renault A110 / 6- Mercedes Benz 300 SL

Vous collectionnez ? Contactez-nous !



Echos des clubs d'aînés

On cherche des bénévoles

Avanchet est le plus petit club verniolan, mais l'ambiance y est aussi sympathique que chez ses confrères !

Nous nous réunissons tous les mardis après-midi dans la salle de quartier, pour jouer aux cartes ou au Scrabble, bavarder et goûter ensemble.

Mais pour réaliser certaines activités, il est nécessaire d'être un certain nombre, et de disposer de bénévoles prêts à donner un petit peu de leur temps pour faire vivre l'association !

Actuellement, **le comité cherche en particulier un(e) secrétaire :**

sa tâche la plus importante consistera à mettre en forme le programme d'activités que le club distribue chaque mois à tous ses membres.

Selon ses disponibilités, cette personne pourrait aussi se charger de mettre au net les compte-rendus pour l'assemblée générale (une fois par année), et des courriers divers.

Etes-vous intéressé(e) par notre appel ou hésitez-vous à devenir membre, tout simplement ?

Passez donc nous voir ou téléphonez-nous un mardi après-midi, nous vous ferons volontiers découvrir nos activités !

Adresse du local : 21, rue du Grand-Bay
(avant la sortie, en bas du centre commercial)

Téléphone le mardi après-midi : 022 / 796 19 98

Adresse postale : Club des Aînés d'Avanchet - case postale 141 - 1211 Genève 28

Broche des cinq clubs d'aînés de Vernier

au C.A.D. le 24 septembre

Avec la froidure d'un mois d'hiver, Dieu qu'il faisait bon devant les feux de la broche et dans la grande salle du repas !

Ce sont 65 aînés, une trentaine de moins que l'an dernier, qui ont tenu à être présents à cette agape. Après l'apéritif de bienvenue, ils purent déguster un fameux rôti de porc accompagné d'un excellent gratin de patates suivis d'autres bonnes choses. Tout ça, aux sons entraînants de l'orchestre champêtre des « Triolets », amenant la bonne humeur dès l'instant de l'apéritif.

Après ce bon repas, tout un chacun s'adonna à ses loisirs préférés sur un fond de musique folklorique. Les uns autour du tapis vert, les autres dans des discussions animées et

cordiales. L'après-midi égrena ainsi peu à peu ses heures et chacun rentra chez soi, heureux d'avoir vécu de bons moments.

Vivement l'an prochain, car un bref tour de table a laissé entendre que nos aînés de la commune sont enthousiasmés par ces retrouvailles annuelles.

Pour terminer, remercions le C.A.D. qui nous a hébergé et mis à disposition tout le matériel nécessaire. Un chaleureux merci aussi à ses animatrices et animateurs et à tous les membres bénévoles des clubs qui tous ont oeuvré pour la réussite de la journée.

Un participant

Club des aînés d'Avanchet

Direction collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des aînés de Châtelaîne-Balexert

Mme Yvonne Tornare
39, av. de Crozet
1219 Châtelaîne
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

Club des aînés des Libellules

Direction collégiale
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 14h à 17h30.

Club des aînés du Lignon

Direction collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

EN VILLE SANS MA VOITURE; C'ETAIT LE 22 SEPTEMBRE

devant la Mairie, dans la rue du Village. La Maison de Quartier l'ALIBI avec l'aide de l'APEVV, de la MACAV, de l'AIVV et de l'ABARC, avait bien étudié la chose. M. SAHLI - avec le soutien de la Mairie et avec l'appui du Centre de Voirie - avait préparé soigneusement l'emplacement de la fête : grils, chaudron, tentes, abris divers, tables et bancs. Le tout était judicieusement disposé. Il ne manquait pas un bouton de guêtre ! C'est ainsi qu'on a pu griller saucisses et côtelettes, se réchauffer avec un bol de soupe aux légumes, boire un coup de rouge ou vider un verre de blanc, trinquer à coups de boissons non alcoolisées. Car il y en avait... aussi pour les jeunes qui - on croit rêver - ont pris de la soupe et en ont redemandé.

On pouvait, de 7 à 77 ans, se défouler au Gymkhana, sur les échasses, jouer aux plaques; on en passe et des meilleurs.



1- Grils à disposition pour tous



4- Le Conseil administratif et Canal 29 sont présents



2- Mise à disposition et animation de divers jeux pour enfants et ados



5- Deux jeunes solistes: Andrea PEIU, 12 ans, violon et Ancuta COTRUT, 9 ans, cobza, instrument typique



3- Le stand de l'APEVV



6- «la danse des garçons» de Bucovine, région de provenance de l'ensemble



7- La place de fête, sous les platanes, espace convivial



9- les jeux de la Macav



8- L'AIVV prépare la soupe



10- Rampe de Skate de l'ALIBI et musique par l'ABARC

Grâce à un bus spécial affrété par la Mairie, certains ont pu se rendre en ville pour «y découvrir de nouveaux moyens de transport amusants, sur terre et sur l'eau, ou simplement flâner dans le secteur «La Rue est à Vous» du quartier des Pâquis». A 18h30, le bus vous ramenait tout aussi gratuitement à Vernier, juste à temps pour donner un coup de main aux équipes qui débarrassaient le terrain. Du moins on ose l'espérer.

Pratiquement tout était offert, y compris la vaisselle compostable à la surface de laquelle on pouvait, en comptant les lignes du bois, estimer l'âge de l'arbre qui s'était sacrifié pour la bonne cause. Si vous ne nous croyez pas, vous avez raison.

Côté musique, c'était tout à fait OK. D'un côté l'ABARC et de l'autre, l'ensemble folklorique RARAUŁ de Campulung Moldevenesc de Moldavie, avec des danses exécutées par des jeunes entre 10 et 15 ans. Certains des nôtres s'y sont joints, entraînés par cette ambiance communicative.

Ajoutons que la sécurité était assurée - et ceci n'a aucun rapport avec le quantième du mois - par la Police municipale que nous remercions vivement.

En attendant l'édition 2003, un grand merci à ALIBI qui s'est de nouveau mis à la tête de l'organisation et aux Associations qui y ont participé avec un plaisir renouvelé.

pour les Associations présentes :
le Comité de l'AIVV

6-12 ANS

MERCREDIS DE SKI

Dates : 8, 15, 22, 29 janvier et 5, 12 février 2003
Lieu : Sommand, en France voisine (à env. 1h de car de Genève)
Horaires : Rendez-vous à 8h15 sur le parking, retour à 18h
Prix : CHF 25.- par jour
Cours de ski : Avec un moniteur de l'école de ski de Sommand

VACANCES DE FÉVRIER 2003 (17-21.02.03)

Même formule

INSCRIPTIONS : lundi 18 nov. de 16h à 20h, mercredi 20 nov. de 9h à 12h
 jeudi 21 nov. de 16h à 20h à la Maison de quartier.

A prendre pour l'inscription : passeport, carnet de vaccination,
 polices assurance maladie/accident/responsabilité civile

RENSEIGNEMENTS : auprès de Christine Schoeb au 079 256 71 80.

ENFANTS

COURS DE POTERIE

Les mercredis : de 9h30 à 10h30 et
 de 10h45 à 11h45
Prix : CHF 85.- par trimestre
Renseignements : au 079 256 71 80

Il reste encore quelques places.

ADULTES

COURS DE POTERIE

Les jeudis : de 19h30 à 21h30
Dates : du 3 octobre 2002 au 19 juin 2003
Prix : Fr. 100.- par mois, inscription à l'année
Renseignements : Michel Laroche

Il reste encore quelques places.

ADULTES ET FAMILLES

DIMANCHES A LA MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS

Vous rêvez d'espace pour vos dimanches où vous pourriez accueillir vos amis, leurs enfants et la famille sans vous sentir à l'étroit, où vous pourriez manger tranquillement alors que les enfants jouent un peu plus loin ?

La Maison de quartier est à nouveau ouverte pour vous 1 dimanche par mois, de 11h à 17h (13, av. du Grand-Bay)

Vous y trouverez à manger et à boire à prix modiques, de l'espace, des jeux, et de la bonne compagnie !

Dates : 1er décembre 2002

Organisation : le bar est tenu par les habitants à tour de rôle

Renseignements :
 Michel Laroche au 078 602 24 80
 Barbara Steger au 076 320 86 64

Maison de quartier des Avanchets

LUNDI Cours sur projet Prochainement
Atelier poterie, labo-photo,
informatique, local D.J.,
et plein d'autres possibilités.
Vous avez des envies ? Faites-le savoir !

MARDI 16h-21h45 Préados 10-13 ans
Des activités, des projets, des boums seront
organisés avec vous.
Venez nombreux !

MERCREDI 9h-18h Enfants 6-10 ans
Activités nature, sportives, culturelles,
créatrices.
Cours de poterie 9h30-10h30 et 10h45-11h45
sur inscription, nombre de places limité.

JEUDI 18h-21h30 Adultes plus de 18 ans
Accueil, discussion autour d'un café ainsi
que des activités seront organisés avec vous.
Cours de poterie 19h30-21h30.

VENDREDI 16h-23h Adolescents 13-18 ans
Un accueil actif, des activités, des projets,
des échanges seront possibles à ces heures.
Nous tenons à votre participation. Ce temps
qui vous est destiné vous permettra de laisser
libre cours à vos idées...

SAMEDI Sur projet Adolescents ou Préados
Une fois par mois pour les ados,
Une fois par mois pour les préados.

DIMANCHE Dimanche famille Adultes et familles
La maison est ouverte une fois par mois aux
familles qui veulent se rencontrer, échanger...
bref, passer un bon moment.

MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS
13, GRAND-BAY - 1220 AVANCHET
TÉL. 022 796 24 80 - FAX 022 796 10 40

Dépôt vente

Habits de marques neufs et d'occasion
pour enfants de 0 à 8 ans

Les petits anges

La Ruelle 3 - Vernier
(dans le village, derrière le magasin de vélos Demierre)

La boutique est ouverte
mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h.

Téléphone 079 402 15 39 de 10h à 17h.



Infos quartier - LES AVANCHETS

Association des habitants d'Avanchet-Parc
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets

Invitation pour Noël aux enfants d'Avanchet

de la part de l'Association des habitants d'Avanchet

Alors les enfants, avez-vous été bien sages cette année ?
Si oui, le Père Noël viendra vous rendre visite et comme
chaque année il vous donne rendez-vous pour le samedi
14 décembre 2002 à 14h devant le Centre commercial
d'Avanchet où il sera accompagné d'un âne tirant sa
charrette remplie de friandises.

N'oubliez pas vous aussi une friandise (une carotte) pour
l'âne, et si vous avez du pain sec, il sera bienvenu pour son
casse-croûte. Merci pour lui.

On vous attend nombreux, alors à bientôt.

Le Comité de l'AHA

L'ASSOCIATION DES HABITANTS D'AVANCHET
a le plaisir de vous informer qu'elle tiendra son

Assemblée générale

le jeudi 28 novembre 2002 à 20h
à la salle CQA / Centre commercial d'Avanchet.

Invitation cordiale aux membres AHA et aux habitants,
ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil municipal de Vernier.

Votre présence sera le signe que notre association existe
encore pour la Commune de Vernier.

Pour le comité de l'AHA,
sa présidente Brigitte LeHuédé

EN 2001, LE CORPS DES SAUVETEURS AUXILIAIRES DE VERNIER



a fêté ses 110 ans d'existence. C'est là un organisme typiquement genevois «dont le but est de prêter main-forte aux sapeurs-pompiers en prenant, au moment des incendies, les mesures qui s'imposent afin d'assurer la protection des gens et des biens. Suite au terrible incendie au Grand-Quai en 1871, le premier corps officiel des sauveteurs auxiliaires est créé en 1874 à la Cité (Ville de Genève)

A l'époque, les sinistres prenaient rapidement de l'ampleur en raison des faibles moyens de lutte contre les incendies et les conséquences étaient souvent dramatiques pour les familles, les assurances étant très peu développées. Le sauvetage des vies et des biens était capital, surtout à Vernier qui comptait alors de nombreuses fermes dans lesquelles les incendies étaient assez fréquents. De plus, la fin du XIX siècle voit, à Vernier, le début du développement de l'industrie avec des risques nouveaux.

Depuis le 31 mai 1822, Vernier est doté d'une compagnie de sapeurs pompiers volontaires. En janvier 1891, Jacques NOVEL, Conseiller municipal, propose la création d'un Corps de sauveteurs à Vernier. La Commune comptait alors environ 1250 habitants. Le 18 avril 1891, le Corps des sauveteurs auxiliaires de Vernier est créé et ses statuts sont approuvés par le Conseil d'État le 8 juin de la même



1891 - 2001
Amitié et Dévouement

année. C'est le premier Corps d'une commune de campagne. Il est formé de 15 membres et choisit Jacques Novel comme Chef.

Dès l'origine, les sauveteurs sont porteurs d'un brassard aux couleurs cantonales et communales, muni d'une plaquette «Constable (terme anglais signifiant agent) Sauveteur Vernier».*

Actuellement, le Chef de ce corps est Robert VUILLAUME. Il a sous ses ordres, ' état-major compris, une quarantaine



d'hommes qui, en plus d'assurer des tâches de sécurité très variées avec un grand dévouement, suivent des cours de formation annuels et sont disponibles en tout temps pour intervenir. Ajoutons que leur engagement est bénévole. Si vous voulez être utile à votre prochain, rejoignez-les.

*référence pour ce texte : la plaquette «AMITIÉ ET DÉVOUEMENT» conçue pour le 110 anniversaire du Corps. Conception et textes : Pierre Comtat

Le Comité de l'AIVV



Les photographies anciennes présentées ici ont été prêtées par Henri SUTER dont le père, Joseph a été Sauveteur auxiliaire. Elles rappellent à nos anciens quelques souvenirs de courses - elles furent nombreuses et annuelles - effectuées entre les deux guerres. La tradition d'une sortie annuelle se poursuit de nos jours.



1- 1920, Col de Saxel; au volant Joseph Suter. Il est chauffeur chez Joseph Mérat, Transports internationaux, Genève; succursales à Cette, Gênes et Hendaye. Téléphone Mont Blanc 62.90.

2- 1926, Col du Chat, Belley

3- 2001...

4- 1933, Moron, Thoissey

5- 1934, au Saut du Doubs

6- 2001...

NEGRO SPIRITUALS GOSPEL SONGS



THE **SHIRLEY WAHLS SINGERS** USA

5 DÉCEMBRE 2002 • 20 H 30
PAROISSE ST PIE X

Carrefour du Bouchet • bus 9, 10, 14, 29 • Parking Centre commercial Balexert

Vente Billets

Stand Info **balexert** - Tél. 022 979 02 01

coop CITY FUSTERIE • A l'entrée

Fr. 25.- / 18.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs)

SERVICE CULTUREL COMMUNE DE VERNIER TÉL. 022 341 41 04